

Comment devient-on raciste ?

I. Méziane, C. Reynaud-Paligot, E. Heyer

Casterman, mai 2021
72 pages, 16 €

Traiter d'un sujet comme le racisme à travers une œuvre graphique n'est pas facile: le risque est celui du simplisme, du didactisme pesant ou de la mièvrerie. Pas facile non plus à travers un tel média de ne pas se contenter de dénoncer mais d'expliquer. Cette bande dessinée, que l'on doit à un dessinateur et deux universitaires, y réussit de façon convaincante. La démarche est originale, qui permet un traitement dynamique et efficace du sujet: le dessinateur se met en scène, il est le personnage principal de ce qui se présente comme un récit en images. Confronté au racisme et à l'assignation identitaire, il est empli d'une colère qui le ronge et le conduit à consulter un psychiatre. Mais il veut dépasser sa colère et va s'adresser à deux universitaires, une historienne et une anthropologue, les co-auteurs de cette BD. Celles-ci peu à peu lui expliquent les mécanismes du racisme. Les dessins sont simples et élégants, les couleurs douces et agréables; le dessinateur utilise les pages en variant la taille et le rythme des vignettes, évitant ainsi toute lassitude.

Les explications des universitaires se font au cours de conversations dans des scènes de la vie ordinaire, une visite aux Puces, un repas amical, une discussion dans une bibliothèque... Elles sont illustrées par des vignettes très pédagogiques qui mettent en scène de petits personnages sans visage, voire des pions, qui jouent avec humour. Elles sont simples, accessibles, évitent des jugements de valeur ou les mises en cause mais, en exposant les faits, mettent en lumière les phénomènes, font comprendre facilement des notions telles que catégorisation, hiérarchisation, essentialisation... Elles rappellent



l'histoire à travers des exemples diversifiés qui montrent l'universalité de la mécanique qui peut conduire au racisme.

En parallèle à ce discours scientifique posé, le dessinateur illustre sa colère à travers des personnages monstrueux qui le hantent, eux aussi sans visage. En effet cette bande dessinée est aussi pour lui un parcours au cours duquel il va évoluer, prendre conscience de ce que le racisme produit en lui, de la haine qu'il génère en retour, et finalement va trouver une forme d'apaisement au moment de la naissance de son premier enfant. C'est ainsi que le livre se conclut par une dédicace à ce dernier: «*Nour, je te dédie cet ouvrage en espérant qu'il te donnera les armes nécessaires pour ne pas céder à la paresse de la haine.*» Un beau projet et une jolie réussite, à mettre entre toutes les mains.

Gérard Aschieri,
rédacteur en chef de D&L

La loi de 1905 n'aura pas lieu

Tome II: La loi de 1905, légendes et réalités

Jean Baubérot

Editions de la MSH
Novembre 2021
604 pages, 32 €

Le tome I de *La loi de 1905 n'aura pas lieu* montrait l'historien attentif «*aux comportements des acteurs*», dans le débat des années 1902-1908, ainsi que nombre de tensions⁽¹⁾. Le tome II, approfondissant le savoir historique, défait quelques approches légendaires de l'élaboration de la loi de 1905. Deux parcours de ces cinq-cent-quatre-vingt-trois pages s'offrent à la lecture. On pourra commencer par le postlude, qui présente en trente-deux thèses les résultats de la recherche. Cheminant dans l'ordre des dix chapitres, on verra s'affronter les «*séparatismes*» autour de la question de la place des religions dans l'espace public. Une fois encore, les contradictions

d'hier feront écho aux tensions d'aujourd'hui.

L'avertissement du livre pose deux idées fortes. D'abord celle concernant les «*séparations*». Jean Baubérot désigne par «*séparation*» la forme qu'elle a prise avec la loi de 1905, avec sa dominante libérale. «*Séparation*» (avec une majuscule) désigne «*une référence générale qui peut recouvrir des réalités différentes*», potentiellement en contradiction; quatre formes sont distinguées. Ensuite, alors que l'historiographie plus classique ne voyait dans le «*conflit des deux France*» que l'opposition du cléricalisme et de l'anticléricalisme, ce tome II fait paraître «*d'autres deux France*» dans des conflits sociaux ou dans les rapports femmes-hommes...

L'analyse historique pratiquée montre quelques points saillants. On peut en retenir deux. Le premier concerne «*le problème épineux de la liberté de conviction*», qui oppose la «*séparation*» que produit la loi de 1905 et la position défendue par Allard, excluant de la liberté de conscience la liberté religieuse, données pour contradictoires. Le second souligne «*l'importance cruciale du conflit autour du monopole de l'enseignement*». Parce qu'elle renouvelle le regard sur la loi de 1905, cette question fait l'objet de la septième thèse que propose le postlude: une «*fracture interne aux anticléricismes*» et un «*fait politique majeur*», condition d'une «*laïcité libérale*». On retiendra l'intervention de Clemenceau (1903-1904) contre un «*Etat laïque tyrannique*», au cas où le monopole d'Etat de l'instruction se trouverait instauré: «*L'Etat, je le connais [...] tout a été justifié par [...] la raison d'Etat.*»

Donc, rigueur, mais aussi subtilité quand il s'agit par exemple de dessiner dans le fil du débat la méthode Briand: prudence et ténacité.

(1) Voir www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2020/07/HL188-Notes-de-lecture-3-La-loi-de-1905-naura-pas-lieu.pdf.

D. B.